Les tiques

Le retour des beaux jours est propice aux sorties en milieux naturels et aux activités dans les jardins. Les tiques sont particulièrement actives en cette période.

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une bactérie Borrelia.

L'un des premiers signes visibles est l'apparition d'une rougeur qui s'étend en cercle au point de piqûre, dans les 30 jours après la piqûre.

Conseils de prévention

Avant de sortir :

• Porter des vêtements longs et clairs, des chaussures fermées et un chapeau, glisser le bas du pantalon dans les chaussettes utiliser un répulsif, se munir d'un tire-tique

Pendant la sortie :

• Rester au centre des chemins et sentiers, éviter les broussailles, ne pas s'allonger directement sur le sol, vérifier l'absence de tiques sur soi

Après la sortie :

• Examiner soigneusement l'ensemble de son corps. En cas de piqûre, retirer la tique à l'aide d'un tire-tique et désinfecter la plaie, surveiller le point de piqûre pendant plusieurs semaines et l'apparition d'éventuels symptômes (rougeurs, fatigue inhabituelle...) et consulter le cas échéant.

L'estragon

L'estragon (artemisia dracunculus) est reconnu pour ses vertus digestives. La consommation de tisanes de feuilles d'estragon soulage des crampes d'estomac et stimule la digestion.

En période de rhumes, de rhumes des foins, d'allergies respiratoires, l'estragon est un bon allié. C'est également, un antistress qui favorise le sommeil.

Il est riche en fer et en manganèse.

Il se consomme frais, découpé finement dans une salade ou dans des vinaigrettes. Les feuilles peuvent être séchées pour servir d'infusion à boire après les repas, tout au long de la journée et tout au long de l'année.



Dans un bocal mettre 25g de feuilles d'estragon (avant floraison).

Verser un litre d'eau de vie blanche ou de calvados dessus.

Laisser macérer 48 heures seulement.

Ajouter 100 gr de sucre en morceaux mouillés dans un peu d'eau à faire fondre dans une assiette.

Ajouter à la macération et filtrer.

Consommer de suite ou laisser vieillir...



Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire

Pages 2 et 3 : Informations pratiques et administratives

- les élus,
- baignade dans la Saône,
- Animation bibliothèque,
- Symptômes AVC,
- Communiqué de l'association « Fédry en Fête »,
- Alfred Millard,
- Résultats scolaires des jeunes frédrisiens,
- Nécrologie,
- Jeux

Page 4:

· le coin « santé »



Rédaction du bulletin : Jean Roblet, Françoise Lafage, Isabelle Bachetti

FEDRY- le bulletin

Le mot du Maire (par Jean Roblet)

Ce début d'année 2020 restera dans les annales et dans les mémoires. Après deux décès consécutifs et un grave incendie ravageant une maison d'habitation, nous sommes entrés dans une longue période de confinement (terme qui jusqu'alors n'était pas courant dans les conversations) marquée dans ses débuts par un feu de cheminée, heureusement rapidement maîtrisé et sans gros dégâts chez les sinistrés.

Bien que contraignante et difficile à vivre, cette période fut malgré tout plus supportable dans notre cadre de vie rural, chacun disposant d'espaces plus conséquents et accueillants qu'en ville. Pour preuve, les citadins nous enviaient! Je profite de ces quelques mots pour remercier et féliciter celles et ceux, et ils sont très nombreux, qui ont respecté les consignes sanitaires!

Dès que la possibilité lui en a été offerte, la municipalité a passé commande de quatre masques par personne. Deux de ces masques ont été financés par la CC4R et deux par la commune. Certes, les délais de livraison ont été longs, voire trop longs, mais on peut être satisfaits en constatant qu'à ce jour certaines communes ne sont pas livrées en totalité. Merci à Marie-Claude BENOIT et Françoise LAFAGE, conseil-lères municipales d'en avoir assuré la distribution et d'avoir fourni les explications essentielles à l'usage de ces masques. Le retour à la « vie d'avant » sera long, les craintes d'une nouvelle crise sont réelles, restons vigilants et gardons nos masques prêts à l'emploi.

Une nouvelle équipe municipale élue en mars vient d'être mise en place dernièrement (contraintes COVID 19). Au nom de cette équipe, je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance et dire aux autres que nous nous emploierons à gagner la leur. L'intérêt général sera toujours au centre de nos décisions.

Un nouveau comité de rédaction de « Fédry le bulletin » vient d'être mis en place. Aussi, je tiens à remercier Blandine WELKER pour sa collaboration et Sébastien FOURNIER pour la dactylo et la mise en page des 14 bulletins édités à ce jour.

Isabelle BACHETTI entre au comité de rédaction et prend le relais de Sébastien avec peut-être de nouvelles idées! Je rappelle que la contribution de chacun pour alimenter les pages de ce bulletin est souhaitée et attendue. A vos plumes ou claviers.

Plus légèrement, mais au grand désarroi des bénévoles, cette période de confinement n'a pas perturbé « les voleurs de fleurs ». Les fleurs de Fédry doivent avoir une valeur particulière pour être tant convoitées, surtout celles de couleur rouge.

Je vous souhaite un bel été qui, je l'espère, ne sera pas synonyme de canicule et donc de restrictions de l'usage de l'eau. Soyons vigilants, ne gaspillons pas l'eau.

Mairie: 03.84.92.08.52

Secrétaire : Nathalie EVRARD

Maire: 03.84.92.07.33

Maire: Jean ROBLET
1er adjoint:
Joël GELINOTTE
2e adjointe:
Francoise LAFAGE

Ouverture de la Mairie : Le jeudi de 13h30 à 16h30

Défibrillateur en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets : Le vendredi

Déchetteries : Fresne-Saint-Mamès, Dampierre-sur-Salon

Bibliothèque de Fédry : Responsable : Françoise LAFAGE Ouverture : Mercredi : 16h00-18h00 Samedi :14h00 -16h00

Association « Fédry en fêtes » : Michel LAMBERT 06.52.41.39.99

Pour nous écrire : Blog.fedry@gmail.com fedryenfetes@orange.fr

Baignade dans la Saône



Il est rappelé que par arrêté municipal n°3-2015 en date du 25 juillet 2015, la baignade est formellement interdite sur le territoire de la commune.

MUNICIPAL.

Vos élus :

Maire : Jean ROBLET 1er adjoint : Joël GELINOTTE

2e adjointe : Françoise LAFAGE

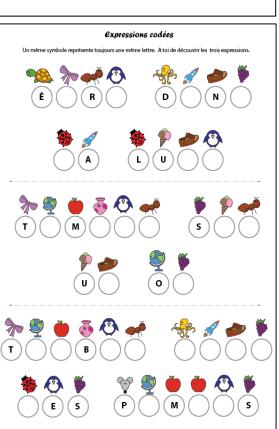
Conseillers:
Isabelle BACHETTI
Marie-Claude BENOIT
Etienne BOUDOT
Vincent HIRSCH

Délégués :

• CC4R : Conseiller communautaire titulaire :

Jean ROBLET Suppléant : Joël GELINOTTE

- Isabelle BACHETTI
 Françoise LAFAGE
- SIED (syndicat Intercommunal d'Energie du Département 70)
 Jean ROBLET (titulaire)
 Joël GELINOTTE (suppléant)
- Correspond Défense : Jean ROBLET



Bibliothèque

Depuis le début des vacances les enfants présents au village testent la fabrication de pompons sous les tilleuls aux heures de la bibliothèque. Création prévue : un arbre à pompons... et autres décorations pour la maison. Affaire à suivre tout l'été et ouverte à tous les petits vacanciers.



Les 10 symptômes de l'AVC

-vision trouble ou perte de la vue
-vertiges,
-troubles de la parole,
-perte de l'équilibre,
-douleurs d'un seul côté du visage,
-maux de tête et migraines,
-paralysie faciale,
-fatigue,
-hoquet persistant,
-essoufflements et tremblements

Si vous souffrez d'un ou plusieurs de ces symptômes, demandez immédiatement une assistance médicale pour réduire le risque de séquelles.

AVC

i le 15

Bulletin de Fédry - juillet 2020

Association « Fédry en Fêtes » -

Communiqué de Michel Lambert, Président

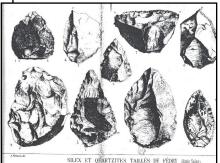
Depuis le 17 mars, suite à la COVID 19 et aux règles de confinement qui ont suivi, nous nous sommes posés beaucoup de questions sur le maintien de nos activités 2020.

Malheureusement, étant dans l'impossibilité de garantir le bon respect des règles sanitaires, le respect des distances de sécurité, nous avons dû nous résoudre à annuler tous les événements prévus cette année, soit : le loto du 29 mars, la fête des voisins du 30 mai, la fête de la musique du 28 juin, la biennale les arts au village du 23 août. Pour l'instant aucune décision n'a été prise quant au concert de Noël du mois de décembre.

Nous vous tiendrons informés des suites, en espérant pouvoir reprendre les animations de notre village, le plus rapidement possible.

Nous vous souhaitons un bel été, au plaisir de vous revoir Toutes et Tous, très bientôt. Prenez soin de vous.

Alfred Millard (1838 - 1900)



Ancien instituteur de Fédry, ce fut « un homme d'une sociabilité et d'une affabilité de tous les instants. Le plus souvent armé d'une bêche miniature ou d'un marteau de géologue, il suivait sur les « lieux dits » considérés par lui comme intéressants les travaux de labour. Il faisait des prélè-

vements de terre derrière la charrue et rapportait de ses recherches divers objets jugés par lui de valeur inestimable au point de vue historique.

Il apportait une attention toute particulière aux dragages de la Saône qui lui permettaient de recueillir fers de lance, haches de l'âge de pierre, vases de bronze et autres vestiges des temps préhistoriques. Chaque année de nombreux objets venaient enrichir ses collections...

Nous avons la certitude que cet homme n'a recueilli que des faits indiscutables appuyés sur des documents authentiques ».

Tel était Monsieur MILLARD, auteur de l'histoire de Fédry.

Préface d'un anonyme

Mariage Le 18.07.2020 Lucia TROVATI

et
Patrick AULAGNER

Toutes nos félicitations et beaucoup de bonheur aux jeunes mariés



Louis

De Cindy COURVOISIER et de Sullivan MACHADO

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Nécrologie

Le 18/12/2019 :

Mme BRENEY, maman de Bruno BRENEY

Le 08/01/2020 :
Mr Pierre ROBLET

Le 28/02/2020 : Mr Roland NGUYEN

Sincères condoléances aux familles

Résultats scolaires nos félicitations à :

1105 TellCitations

Baccalauréat : Margaux ROSSI : série ES - mention Bien

Joanna BONNAVENTURE : série L

Brevet:

Jules CHAMEROY: mention Très bien